

TOP DÉPART DES DISCUSSIONS SUR LA REFONTE DU DIALOGUE SOCIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE



Twitter

Lundi 9 avril, le secrétaire d'État Olivier Dussopt a ouvert le premier chantier de la concertation sur la réforme de la fonction publique, consacré à l'évolution des instances de dialogue social. Bilan : un calendrier affiné et un gouvernement fidèle à ses intentions.

Enfin, diront certains. Après plusieurs semaines de tergiversations et la présentation de 3 moutures du document d'orientation, les discussions sur la réforme du cadre statutaire des agents publics ont officiellement débuté lundi 9 avril. Au programme : la réunion d'ouverture du premier chantier de la concertation, relatif aux instances de dialogue social, présidée par le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, Olivier Dussopt.

Comme plusieurs représentants du personnel s'y attendaient – en le déplorant –, la position du gouvernement à propos de ces instances demeure la même que celle affichée dans la troisième version du "document d'orientation" de la concertation sur la réforme de la fonction publique [\[cliquez ici pour consulter ledit document\]](#).

"Le gouvernement poursuit son œuvre de destruction massive de la fonction publique en s'attaquant à ses instances de dialogue social", a lancé Denis Turbet-Delof, de Solidaires Fonction publique, à l'issue de la réunion. Un constat que partage Luc Farré, secrétaire général de l'Unsa Fonction publique : "Cette concertation sur le dialogue social débute sans réel dialogue, juge-t-il. L'exécutif nous a réaffirmé son intention de réduire le rôle des instances de

dialogue social de la fonction publique, ce qui est en contradiction avec les intérêts des agents publics.” “Le gouvernement nous dit qu’il est prêt à jouer la carte de l’ouverture, mais il ne prend aucunement en compte ce que l’on a pu exprimer ces dernières semaines, estime pour sa part Bruno Collignon, président de la Fédération autonome de la fonction publique (FA-FP). A ce stade, il semble que l’objectif du gouvernement vise exclusivement à convaincre les employeurs et les organisations syndicales que ses orientations sont les seules envisageables ... Etrange conception du dialogue social. ”

La fusion CT-CHSCT pour commencer

Lors de la réunion du 9 avril, le gouvernement a en effet rappelé les pistes de travail qu’il comptait approfondir dans le cadre des discussions en vue d’améliorer et de simplifier l’organisation et le fonctionnement des instances de dialogue social. *“L’organisation actuelle et le fonctionnement des instances consultatives présentent aujourd’hui des faiblesses de plusieurs ordres qui impactent l’efficacité de plusieurs processus RH fondamentaux”,* estime le gouvernement dans son document d’orientation.

L’occasion pour l’exécutif de détailler le calendrier des discussions à venir. D’ici la fin du mois de juin, 3 groupes de travail se réuniront sur le sujet. Le premier, qui se tiendra le 4 mai, sera consacré à l’articulation entre les comités techniques (CT) et les comités d’hygiène, de sécurité et de conditions de travail (CHSCT), et particulièrement à la *“nouvelle instance”* qui sera issue de ces deux comités. Le chevauchement de leurs compétences en matière de réorganisation de services *“est trop souvent une source de complexité et d’insécurité juridique s’agissant des textes en consultation”,* expliquait dans son document d’orientation le gouvernement, qui souhaite donc les fusionner.

Réunion de conclusion le 22 juin

Le deuxième groupe de travail (le 25 mai) portera quant à lui sur l’évolution des commissions administratives paritaires (CAP), leur organisation, leur rôle et leurs attributions. L’examen *a priori* des situations par ces instances *“est souvent analysé comme un facteur de ralentissement des processus de mobilité des agents, tout en impliquant une charge administrative particulièrement lourde pour les employeurs”,* exposait le gouvernement dans son document d’orientation. L’exécutif y indiquait aussi son souhait de *“redéfinir les actes devant être soumis aux CAP, afin de concentrer leur rôle sur l’examen des décisions ayant un impact négatif sur la carrière des agents”.*

Prévu le 6 juin, le troisième groupe de travail relatif à ce chantier sera pour sa part consacré aux moyens syndicaux et aux conditions d’efficacité du dialogue social. Une réunion de conclusion, au cours de laquelle un relevé de décisions devrait être présenté, est d’ores et déjà programmée pour le 22 juin.

Pour rappel, outre ces discussions sur les instances de dialogue social, la concertation sur la réforme de la fonction publique portera également sur 3 autres chantiers : l’élargissement du recours au contrat (lancement des discussions fin avril), l’évolution des politiques de rémunération dans la fonction publique (lancement fin mai) et le renforcement de l’accompagnement des agents pendant leur carrière (lancement début juin). Ces discussions se poursuivront tout au long de l’année, jusqu’en amont des élections professionnelles du 6 décembre prochain. Elles pourraient malgré tout se prolonger, si besoin, jusqu’au début de l’année prochaine, avant un probable projet de loi en mars 2019 [\[cliquez ici pour consulter notre article : “Le détail de l’ultime document d’orientation sur la fonction publique”\]](#).

Deux "grands témoins" sur le dialogue social

Lors de la réunion du 9 avril, deux "grands témoins" sont également intervenus sur la problématique de la rénovation du dialogue social dans la fonction publique. Le premier, Jean-Paul Guillot, de l'association Réalités du dialogue social, a rappelé l'importance du dialogue social dans la fonction publique et que ce dernier *"devrait s'ouvrir le plus en amont possible des négociations et qu'il ne pouvait se mesurer ni au nombre ou à la durée des réunions, ni à la multiplicité des thèmes abordés"*, rapporte Brunio Collignon de la Fa-Fp. Le second, Joël Blondel, directeur des ressources humaines des ministères des Affaires sociales, a quant à lui *"partagé sans surprise la philosophie et les intentions du gouvernement"*, complète un leader syndical présent à la réunion.

BASTIEN SCORDIA